

Avis voté en plénière du 10 janvier 2018

# Le rôle de la France dans une francophonie dynamique

## Déclaration du groupe des Professions libérales

« La grandeur de la France ce n'est ni l'économie, ni la monnaie, ni l'armée, ou la bombe atomique... La grandeur de la France, c'est sa culture. ». C'est ce que déclarait en 1959, le Président sénégalais Senghor, l'un des pères fondateurs de la Francophonie.

Mais il ne s'agit plus aujourd'hui de la seule grandeur de la France.

Et l'Avis permet de prendre la mesure nouvelle de l'enjeu :

- 274 millions de personnes, réparties sur les 5 continents, ayant le français en partage, ce qui en fait actuellement la 5ème langue la plus parlée au monde.
- La première ville francophone du monde, n'est plus Paris mais Kinshasa avec ses 11 millions de locuteurs francophones.
- A l'horizon 2050 le Français pourrait devenir la 2ème langue mondiale.

Ainsi s'élargit une francophonie dynamique et porteuse de valeurs universelles qui sont explicitées dans la Charte de la Francophonie.

Les professions libérales, dont par exemple les avocats, l'ont bien compris. Dès 1985, 24 Barreaux de pays de tradition juridique commune ayant la langue française en partage se regroupaient pour promouvoir au sein de leur Conférence l'Etat de droit et de la démocratie dans les pays d'où ils étaient issus.

La francophonie est aussi le véhicule du droit continental et l'expansion du droit continental par rapport à la Common Law est un véritable enjeu économique pour la France.

Les préconisations de l'avis sont opérantes. Notre groupe souhaite mettre l'accent sur trois d'entre elles :

- Préconisation 3 : La francophonie doit s'articuler avec les finalités de l'Objectif de Développement Durable en matière d'éducation de qualité.
- Préconisation 4 : La francophonie doit bénéficier du Brexit pour intensifier sa dimension européenne. Le français doit redevenir la principale langue de travail de l'Union.
- Préconisation 16 : il est essentiel d'encourager la mobilité étudiante vers la France, elle est le levier de l'influence culturelle et économique pour notre pays.

Le groupe des professions libérales salue notre collègue madame Marie-Béatrice LEVAUX pour la grande qualité de son travail et a voté l'avis.